

PROGRAMME ERASMUS DE LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

INFORMATIONS POUR LES ÉTUDIANTS À HEIDELBERG (ERASMUS INCOMING STUDENTS)

VERSION IMPRIMÉE JUILLET 2024

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières	3
La Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg	7
Bienvenue, à l'Université de Heidelberg	7
Bienvenue à la Faculté de Droit	8
Échange international intensif: étudier avec le programme ERASMUS	8
Une diversité d'offre au service des aspirations et objectifs de tous	8
Emplacement des salles de cours et des bibliotheques	10
Institutions importantes pour vos études	10
Institutions en dehors du Séminaire Juridique	10
Autres institutions de droit	10
Introduction aux principes fondamentaux du droit allemand	10
Acticités extra-scolaires et associations Étudiantes	11
Cours de langue	11
Les étapes du séjour ERASMUS	12
Séjours de recherche et autres séjours d'études	13
Étudiants en Master	13
Doctorat	13
Étudiants de courte durée (sans accord de coopération ERASMUS)	14
Stage	14
Legum Magister (L.L.M.) à Heidelberg	14
Instituts de la Faculté de Droit	14
Plan	15
Questions ouvertes – Contacts – Autres sites internet	16
À qui puis-je m'adresser en cas de questions en suspens?	16
Questions techniques	16
Questions d'ordre organisationnel (inscription administrative, cours d' questions générales sur les études et la vie à Heidelberg)	
Questions sur les cours d'allemand	17
Sites internet avec des informations complémentaires	18
Enseignements	19
Catalogue des cours proposés	19
Types d'enseignement proposées	21

Cours (Vorlesung)	21
Séminaire (Seminar)	21
Colloque (Kolloquium)	21
Moot Court	21
Excercice (Übung)	21
Travaux dirigés (Arbeitsgemeinschaft)	22
Cours de langue (Sprachkurse)	22
Évènements pour les étudiants internationaux	22
Bureau des Relations Internationales	22
Faculté de Droit	22
Cours de langue	23
Enseignements en langues étrangères	23
Aperçu: Choix des enseignements et fonction de suivi	23
Moodle	24
Emplacement des salles de cours et des bibliotheques	24
Institutions importantes pour vos études	24
Institutions en dehors du Séminaire Juridique	24
Autres institutions de droit	25
Crédits ECTS et examens	26
Obtention des crédits ECTS	26
Un séminaire en bloc correspond généralement à un cours de trois h	eures26
Cours d'allemand	27
Présentation aux examens	27
Certificats d'examen	28
Pas d'examens de rattrapage	28
Certificats d'examen et système de notation	28
Notation de vos prestations à l'examen	29
Cours d'allemand	29
Récapitulatif des notes	30
Learning Agreement	34
Qu'est-ce que le Learning Agreement?	34
Offre des cours et choix des enseignements	34
Fonction de suivi	36
Formulaire et instructions de remplissage	36

Transcript of Records	38
Qu'est-ce que le Transcript of Records?	38
Quatre étapes pour la réception	38
Dates et Délais	39
Calendriers universitaires	39
Inscription	39
Learning Agreement	39
La vie à Heidelberg	40
Vivre et se loger	40
Sites touristiques	40
Musées et lieux culturels	40
Les diverses possibilités de loisirs	41
Possibilités de voyage	41
Formulaire et documents	42
Contact et consultation	43
Coordination et informations ERASMUS à la Faculté de Droit	43
Questions supplémentaires	44
Équipe-Erasmus	44

LA FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

BIENVENUE, À L'UNIVERSITÉ DE HEIDELBERG

La Ruperto Carola est la plus ancienne université d'Allemagne. Elle propose un large choix de disciplines et invite, par sa riche tradition, à des échanges scientifiques audelà des frontières disciplinaires.

Depuis 1386, l'Université de Heidelberg s'est imposée comme un centre de recherches et d'enseignements exceptionnel. Nombreux scientifiques de renommée internationale ont exercé à l'Université de Heidelberg, parmi lesquels dix lauréats du prix Nobel.

La longue tradition de l'Université de Heidelberg et son atmosphère internationale sont autant d'atouts contribuant à la réussite des étudiants aspirant à une évolution tant personnelle que professionnelle.

Aujourd'hui, l'Université de Heidelberg compte au sein de ses douze facultés plus de 28.600 étudiants. Parmi eux, 4900 sont étrangers, soit 17 % du nombre total d'étudiants. La présence d'étudiants venant du monde entier ainsi que des travaux de coopération avec des centaines de professeurs et chercheurs étrangers donnent à la Ruperto Carola une véritable son atmosphère internationale.

Les relations internationales sont au cœur des préoccupations de l'Université de Heidelberg: il existe plusieurs programmes d'échanges avec environ 460 universités dans le monde et de nombreux partenariats universitaires.

Conseil: Vous trouverez des informations générales sur votre séjour ERASMUS à l'Université de Heidelberg, y compris des informations sur la recherche de logement et une semaine d'orientation au début du semestre, sur le site internet du <u>Bureau des Relations Internationales</u>.

Remarque: Un séjour ERASMUS à la Faculté de Droit est également possible en période de Coronavirus. Pour plus d'informations concernant les effets actuelles sur votre séjour d'études à l'Université de Heidelberg, veuillez consulter le site internet de l'Université avec des <u>informations sur le Coronavirus</u> ainsi que la <u>liste des FAQ</u> du Bureau des Relations Internationales.

BIENVENUE À LA FACULTÉ DE DROIT

La Faculté de Droit occupe depuis la fondation de l'Université de Heidelberg, une place importante en son sein et se distingue depuis par de hauts standards académiques. En effet, elle est l'une des quatre facultés ayant contribué à la fondation de l'Université de Heidelberg.

Aujourd'hui la Faculté de Droit est recensée parmi les meilleures facultés de droit d'Allemagne et est reconnue pour son excellence dans le monde entier. Les points forts des recherches menées à la Faculté de Droit se situent en grande partie aux échelons européen et international.

ÉCHANGE INTERNATIONAL INTENSIF: ÉTUDIER AVEC LE PROGRAMME ERASMUS

Avec le programme ERASMUS, les étudiants peuvent s'enrichir dans d'autres pays par l'approfondissement d'une nouvelle langue, d'une nouvelle culture, s'instruire et se former, grâce à un séjour d'études ou de recherche dans une université partenaire à l'étranger.

La Faculté de Droit coopère en Europe avec environ 45 universités partenaires et ce, dans 15 pays différents. Ainsi, l'an dernier, on comptait environ 500 étudiants ERASMUS à la Ruperto Carola, dont 40 inscrits à la Faculté de Droit.

Conseil: Un séjour d'études dans le cadre du programme ERASMUS nécessite un accord de coopération entre votre université d'origine et la Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg. Même en l'absence d'un tel accord, vous pouvez étudier à la Ruperto Carola dans le cadre d'un programme d'études de courte durée (Kurzzeitstudium).

A la fin du programme ERASMUS, les étudiants ont par ailleurs la possibilité de déposer une candidature afin d'obtenir une bourse « ERASMUS-Stage » (SMP) octroyée sous réserve de la réalisation d'un stage d'une durée de 3 à 6 mois en lien avec la formation poursuivie.

UNE DIVERSITÉ D'OFFRE AU SERVICE DES ASPIRATIONS ET OBJECTIFS DE TOUS

L'intérêt des étudiants et leurs affinités personnelles pour certains domaines juridiques constituent la base de leur spécialisation. Au début du séjour d'études, un *Learning Agreement*, à savoir un contrat pédagogique individuel, doit être établi. Celui-ci peut être composé de cours de droit ainsi que de cours proposés par d'autres

facultés. Les cours sont généralement dispensés en allemand. En cas de questions concernant l'élaboration du Learning Agreement, l'étudiant pourra obtenir de l'aide auprès du bureau Erasmus.

Un large choix de domaine juridique est proposé aux étudiants. Ainsi, ces derniers pourront selon leur volonté approfondir leurs connaissances en:

- Droit européen
- Droit international public
- Droit comparé
- Droit civil
- Droit international privé
- Droit public
- Droit de l'environnement
- Droit fiscal
- Droit pénal
- Criminologie

Les domaines juridiques susmentionnés sont seulement donnés à titre d'exemple De nombreuses autres matières sont par ailleurs proposées aux étudiants. Vous pouvez consulter des informations complementaires sur les cours et le catalogue des cours en ligne au lien suivant: www.lsf.uni-heidelberg.de/qisserver

Le programme annoté des cours est également disponible sous forme de brochure imprimée dans le couloir du décanat de la Faculté de Droit (Juristisches Seminar, en face du <u>Bureau des examens</u>, Prüfungsamt Juristisches Seminar ainsi qu'au guichet de <u>la bibliothèque de la Faculté de Droit.</u>)

De plus, des équipes de la Faculté de Droit participent à divers <u>Moot Courts</u> et Competitions.

Conseil: En principe, il est également possible d'assister à des enseignements proposés par d'autres facultés de l'Université de Heidelberg ou encore d'assister à des enseignements (Seminare) proposés par la Faculté de Droit de l'Université de Mannheim. Pour des informations sur les éventuelles conditions de participation, les délais, le nombre de crédits ECTS attribués ainsi que les examens, veuillez-vous renseigner à l'avance/au début du cours concerné auprès des coordinateurs du bureau ERASMUS et des enseignants responsables.

Remarque: Il est également possible d'effectuer un séjour de recherche financé par ERASMUS pour rédiger un mémoire de maîtrise ou une thèse de doctorat.

EMPLACEMENT DES SALLES DE COURS ET DES BIBLIOTHEQUES

Institutions importantes pour vos études

- Juristisches Seminar (Séminaire Juridique), Friedrich-Ebert-Anlage 6-10
 Grand stock de littérature juridique à disposition.
- Universitätsbibliothek Heidelberg (Bibliothèque Universitaire d'Heidelberg), Plöck 107-109
 - Possiblité d'emprunter des livres.
- Neue Universität, Grabengasse 3-5 (sur l'Uniplatz)
 C'est ici qu'ont lieu la plupart des cours.

Institutions en dehors du Séminaire Juridique

- Institut pour le droit des affaires et le droit privé étranger et international,
 Augustinergasse 9 (sur l'Uniplatz)
 Une large offre de littérature de droit étranger, de droit international privé et de droit procédural
- Institut pour le droit des affaires et des sociétés allemands et européens,
 Friedrich-Ebert-Platz 2
 - Une offre large de littérature concernant le droit des affaires et le droit européen
- Institut d'histoire du droit, Friedrich-Ebert-Platz 2
 Grande bibliothèque de littérature d'histoire du droit

Autres institutions de droit

Indication: Utilisation autorisée uniquement sur recommandation écrite d'une personne agregée!

- Max-Planck-Institut für Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht (Institut Max-Planck de droit public étranger et de droit international public), Im Neuenheimer Feld 535, 69120 Heidelberg Une offre excellente de littérature concernant le droit international public et le droit public étranger
- Institut für deutsches, europäisches und internationales Medizinrecht,
 Gesundheitsrecht und Bioethik der Universitäten Heidelberg und Mannheim (Institut de droit médical allemand, européen et international, de droit de la santé et de la bioéthique des universités d'Heidelberg et de Mannheim),
 Schloss Mannheim, Mittelbau, 68131 Mannheim

INTRODUCTION AUX PRINCIPES FONDAMENTAUX DU DROIT ALLEMAND

La Ruperto Carola et la Faculté de Droit offrent des cours spécifiques d'introduction et d'initiation pour les étudiants internationaux. Il s'agit, par exemple:

- de journées d'orientation pour les nouveaux étudiants étrangers
- d'un cours d'introduction au droit allemand "Einführung in die Rechtswissenschaft"
- d'autres offres et programmes d'accompagnement liés aux études de la possibilité pour les étudiants ERASMUS de participer à des travaux dirigés pour les étudiants internationaux

Un aperçu des différentes offres est disponible sous la rubrique « Cours/activités/Programmes pour les étudiants internationaux ».

Conseil: Le programme <u>Jura Tandem</u> de la Faculté de Droit propose également la mise en place d'un soutien spécialisé ainsi que la possibilité d'un échange linguistique et culturel avec d'autres étudiants en droit.

Avant et pendant votre séjour d'études, il existe de nombreuses possibilités pour améliorer vos compétences linguistiques grâce à divers <u>cours de langue</u>. Lire également les informations sur les <u>cours de langues étrangères</u>.

Remarque: Veuillez noter que les cours proposés à la Faculté de Droit sont principalement dispensés en allemand. Ainsi, la connaissance et la maîtrise de la langue allemande de niveau B1 est une condition préalable importante pour la réussite d'un séjour ERASMUS.

ACTICITÉS EXTRA-SCOLAIRES ET ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

- <u>Jura-Tandem</u> pour les étudiants en droit à Heidelberg, à savoir pour les étudiants internationaux et allemands
- <u>Programme Buddy</u> pour les étudiants internationaux de l'Université de Heidelberg
- Participation à des activités sportives universitaires
- Participation à un <u>club de débats</u>
- Adhésion à l'association <u>EL§A</u> ou à <u>l'AIESEC</u>

COURS DE LANGUE

Il existe de nombreuses façons de vous préparer sur les plans linguistique et disciplinaire à vos études au sein de l'Université de Heidelberg. Il vous est également

permis de suivre des cours de langue pendant votre séjour ERASMUS et ainsi d'approfondir votre formation spécifique:

- Cours internationaux d'été
- Centre d'étude internationale de la Maison de Max-Weber (ISZ)
- Laboratoire centrale de langues (ZSL)

De plus, d'autres cours de langues sont proposés en dehors de l'Université:

- Volkshochschule Heidelberg
- Goethe Institut Mannheim Heidelberg
- HSF Heidelberger Sprachinstitut
- Heidelberger P\u00e4dagogium

Un aperçu des cours de langue est également disponible sur le <u>site internet du</u> <u>Bureau des Relations Internationales</u> ainsi que dans la <u>brochure d'information sur les cours de droit et de langues étrangères</u>.

Conseil: Vous pouvez également obtenir des crédits ECTS en suivant des cours de langue! Merci de vérifier à l'avance l'obtention de crédits ECTS auprès de votre université d'origine.

Französischsprachiges PDF öffnen

LES ÉTAPES DU SÉJOUR ERASMUS

Si vous souhaitez étudier à la Faculté de Droit de l'Université Ruperto Carola de Heidelberg dans le cadre du programme ERASMUS, vous devez d'abord en faire la demande auprès de votre université d'origine. Cela suppose qu'un accord de coopération correspondant existe entre les deux facultés. En l'absence d'un tel accord, il existe la possibilité, en dehors du programme ERASMUS, d'effectuer un séjour d'études de courte durée, Kurzzeitstudium.

Une fois que vous avez déposé votre candidature et que vous avez été sélectionné(e) par votre université d'origine pour un séjour ERASMUS à l'Université de Heidelberg, votre université d'origine vous désignera auprès du Bureau des Relations Internationales de l'Université de Heidelberg.

Ensuite, vous recevrez des informations supplémentaires sur le déroulement de la procédure et les questions d'organisation de votre séjour d'études (inscription administrative, séminaire d'orientation, questions générales sur les études et la vie à

Heidelberg) directement de la part du Bureau des Relations InternationalesExterner Inhalt.

Des informations plus spécifiques sur les cours, les crédits ECTS et les examens, le Learning Agreement, ainsi que sur de nombreuses autres questions sont disponibles sur la page d'accueil du bureau de coordination responsable de la Faculté de Droit.

Conseil: Pour tout problème, voir également les informations complémentaires sur les compétences et les référents appropriés désignés.

SÉJOURS DE RECHERCHE ET AUTRES SÉJOURS D'ÉTUDES

Étudiants en Master

Il est possible d'effectuer un séjour de recherche financé par le programme ERASMUS pour votre mémoire de Master. Pour cela, vous ne devez pas chercher un superviseur à la Faculté de droit de l'Université de Heidelberg. Pour ce séjour de recherche, 30 crédits ECTS sont accordés pour un semestre. La condition préalable est que vous répondiez aux attentes de votre université d'origine et que celle-ci vous désigne pour un séjour de recherche en vue de la rédaction d'un mémoire de Master dans le cadre du programme ERASMUS.

Pour plus d'informations, veuillez contacter <u>le Bureau des Relations Internationales</u> (Dezernat Internationale Beziehungen).

Doctorat

Il est également possible d'effectuer un séjour de recherche financé par le programme ERASMUS pour votre doctorat.

La condition requise est que vous soyez encadré par un professeur pendant votre séjour de recherche à Heidelberg. Pour une telle demande de supervision et en fonction de votre sujet de recherche, veuillez contacter directement les professeurs concernés par l'intermédiaire de leurs chaires respectives. Veuillez aussi vous informer sur les différents instituts de la Faculté de Droit.

La supervision comprend la discussion du projet de recherche pendant la durée de votre séjour. A cette fin, vous organiserez une courte réunion au début et à la fin de votre séjour de recherche. Une fois que vous avez reçu l'approbation pour une supervision par un professeur de la Faculté de Droit de Heidelberg, veuillez transmettre le courriel de confirmation à l'adresse suivante: erasmus@ipr.uni-heidelberg.de.

Pour le séjour de recherche, 30 crédits ECTS sont accordés pour un semestre. Ainsi, vous devez avoir terminé votre séjour de recherche avec succès et le superviseur concerné de la Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg doit confirmer cela en ce sens.

Voir également les informations complémentaires de l'École doctoraleExterner Inhalt (Graduiertenakademie) sur les séjours de recherche à l'Université de Heidelberg.

Remarque: Une fois que votre université d'origine vous aura désigné auprès du Bureau des Relations Internationales, celui-ci vous enverra directement des informations détaillées.

Étudiants de courte durée (sans accord de coopération ERASMUS)

Vous pouvez également étudier à l'Université de Heidelberg indépendamment du programme ERASMUS. Les études de courte durée (Kurzzeitstudium) sont ouvertes aux étudiants qui ont commencé leurs études à l'étranger et offrent la possibilité de poursuivre leurs études à l'Université de Heidelberg pendant deux semestres au maximum, sans avoir à obtenir un diplôme de l'Université de Heidelberg.

Voir les informations complémentaires sur les conditions et le déroulement des <u>études</u> <u>de courte durée à l'Université de Heidelberg</u> (Kurzzeitstudium).

Stage

Le bureau de coordination ERASMUS de la Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg ne propose pas lui-même de stages ou de postes similaires, qui compteraient en tant que des stages ERASMUS.

Voir les informations générales de l'Union européenne sur <u>les stages à l'étranger</u> dans le cadre du programme ERASMUS.

Legum Magister (L.L.M.) à Heidelberg

Il existe aussi la possibilité d'effectuer un LL.M. à l'Université de Heidelberg. Vous trouverez toutes les informations nécessaires pour le <u>LEGUM MAGISTER DE DROIT ALLEMAND ET DROIT EUROPÉEN</u> sur la page d'accueil de la Faculté de Droit.

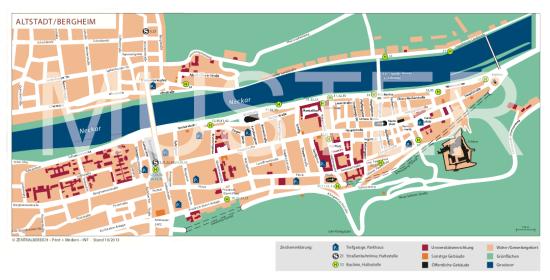
INSTITUTS DE LA FACULTÉ DE DROIT

Voyez la multitude des instituts de la Faculté de Droit aux orientations différentes avec leurs priorités de recherche variées.

• Institut für ausländisches und internationales Privat- und Wirtschaftsrecht

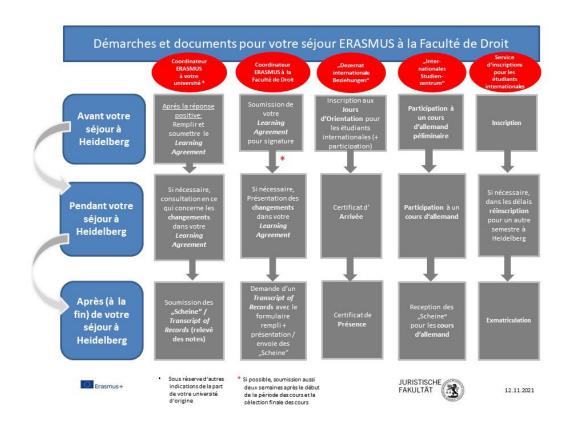
- Institut für deutsches und europäisches Gesellschafts- und Wirtschaftsrecht
- Institut für Staatsrecht, Verfassungslehre und Rechtsphilosophie
- Institut für Finanz- und Steuerrecht
- Institut für deutsches und europäisches Verwaltungsrecht
- Institut für bürgerliches Recht, Arbeitsrecht und Insolvenzrecht
- <u>Institut für deutsches, europäisches und internationales Strafrecht und Strafprozessrecht</u>
- Institut für Kriminologie
- Institut für geschichtliche Rechtswissenschaft
- <u>Institut für Deutsches, Internationales Medizinrecht, Gesundheitsrecht und Bioethik der Universitäten Heidelberg und Mannheim</u>
- <u>Kooperationspartner: Max-Planck-Institut für ausländisches öffentliches Recht</u> und Völkerrecht

Plan



QUESTIONS OUVERTES - CONTACTS - AUTRES SITES INTERNET

À qui puis-je m'adresser en cas de questions en suspens?



Questions techniques

Votre référent pour les questions relatives à votre domaine d'études est le bureau de coordination ERASMUS de la Faculté de Droit. Il est notamment chargé (<u>Zuständigkeitsbereich</u>) de vous conseiller dans le choix des matières, de signer le contrat pédagogique (<u>Learning Agreement</u>) au début de votre séjour d'études et de délivrer un relevé de notes (<u>Transcript of Records</u>) à la fin de votre séjour ERASMUS.

Contact: https://www.jura.uni-heidelberg.de/international/erasmus/kontakt.html

Conseil: Pour un aperçu des cours proposés, consultez le catalogue des cours de la Faculté de Droit de l'Université de Heidelberg.

Voir également les <u>informations relatives au domaine d'étude (Droit)</u> de la bibliothèque universitaire.

Questions d'ordre organisationnel (inscription administrative, cours d'orientation, questions générales sur les études et la vie à Heidelberg)

Votre interlocuteur pour les questions d'ordre organisationnel est le <u>Bureau des Relations Internationales</u> ☑. Il organise un <u>cours d'orientation</u> ☑ pour les étudiants étrangers une semaine avant la rentrée universitaire.

Le centre administratif des étudiants du Bureau des Relations Internationales est responsable de l'inscription administrative au début du séjour, de la réinscription pour un semestre supplémentaire et de la désinscription à la fin du séjour ERASMUS (délivrance du Certificate of Arrival et Certificate of Attendance).

En outre, un <u>large éventail d'informations pour les étudiants ERASMUS entrants</u>

sera mis à disposition sur les études et la vie à Heidelberg (par ex., recherche d'une chambre étudiante, permis de séjour, déroulement des études).

Au <u>service d'orientation des étudiants internationaux</u> , vous recevrez une aide et un soutien individuel pour toutes les questions et problèmes concernant votre séjour à Heidelberg.

Contact: https://www.uni-heidelberg.de/de/studium/service-beratung/studienberatung-fuer-internationale-studierende

Questions sur les cours d'allemand

Le <u>Centre international d'études</u> (Internationale Studienzentrum, ISZ) a pour objectif de préparer les étudiants étrangers, sur le plan linguistique et professionnel, à étudier en Allemagne. Pour vous <u>inscrire</u> <u>et</u> et participer à l'un des <u>cours d'allemand</u> <u>et</u>, contactez directement le Centre international d'études.

Contact: https://isz.uni-heidelberg.de/d kontakt.html

Conseil: Voir également les informations complémentaires sur les <u>cours de</u> <u>langues</u> proposés.

Sites internet avec des informations complémentaires

- Bureau des relations internationales (<u>Dezernat Internationale Beziehungen</u>
 ☑)
- Informations générales du bureau des relations internationales pour les étudiants ERASMUS: www.eu.uni-hd.de
- Informations sur le programme ERASMUS à la Faculté de Droit
- Bibliothèque de la Faculté de Droit
- <u>Bibliothèque universitaire de Heidelberg</u>; emprunt des manuels (Universitätsbibliothek Heidelberg; Ausleihe von Lehrbüchern)
- Informations de la BU sur le domaine d'étude : <u>Droit</u>
- Bibliothèque universitaire de Heidelberg : <u>Base de données pour le domaine du</u> Droit ☑
- Centre international d' études (Internationales Studienzentrum ⁴ (ISZ))
- Centre d'orientation des étudiants (<u>Service & Beratung</u>
- Offre de stage (<u>CarrerMatch</u> ☑)
- "Studierendenwerk Heidelberg" (z. B. Zimmervermittlung, Jobbörse, Kulturangebot, Mensen und Cafès) (p.e. service d'hébergement, offres d'emploi, offres culturelles, Cafétérias, Cafés)

ENSEIGNEMENTS

L'intérêt propres des étudiants pour certains domaines juridiques constituent la base de leur spécialisation individuelle. Au début des études, un <u>Learning Agreement</u>, à savoir un contrat pédagogique individuel, doit être établi.

Conseil: Le Learning Agreement peut être formé à partir des cours de la Faculté de Droit et des autres facultés de l'Université de Heidelberg ainsi que de cours de langue en lien avec le domaine d'études.

Un large choix de domaine juridique et de spécialisations est notamment proposé aux étudiants:

- Droit européen
- Droit international public
- Droit comparé
- Droit civil
- · Droit international privé
- · Droit public
- Droit de l'environnement
- Droit fiscal
- Droit pénal
- Criminologie

Remarque: Les enseignements proposés à la Faculté de Droit sont en principe dispensés en allemand (niveau B1). Voir également les informations sur les <u>cours</u> <u>dispensés en langues</u> étrangères disponibles ci-dessous.

Conseil: En principe, il est également possible de suivre des cours dans d'autres facultés de l'Université de Heidelberg ainsi que des séminaires à la Faculté de droit de l'Université de Mannheim. Pour obtenir des informations sur les éventuelles conditions de participation, les délais, le nombre de crédits ECTS et les examens, veuillez vous renseigner à l'avance/au début de chaque cours auprès des coordinateurs ERASMUS et des enseignants concernés.

CATALOGUE DES COURS PROPOSÉS

Remarque: À partir du semestre d'été 2024, vous trouverez l'offre de cours de l'Université de Heidelberg et de la Faculté de Droit dans heiCO.

Pour voir les cours de la Faculté de Droit, cliquez sur **"Lehrveranstanstaltungen"** en bas à droite de la page internet de <u>heiCO</u>.

Vous trouverez ici un bref mode e'emploi de la Faculté de Droit.

Vous trouverez des <u>instructions</u> pour la recherche des enseignements sous le titre "Veranstaltungsmanagement" et là, le "Anleitung zur Veranstaltungssuche".

Consultez les instructions détaillées sur le heiCO ici.

Pour accéder aux formations de la Faculté de Droit, sélectionnez "Juristische Fakultät" sous "**Organisation**". Sous "**Filter**", vous pouvez choisir la langue d'enseignement, par exemple l'anglais.

Remarque: Les cours ont lieu en principe en allemand (niveau B1).

Jusqu'au semestre d'hiver 2023-2024:

Vous pouvez consulter le choix des enseignements proposés à l'Université de Heidelberg et à la Faculté de Droit dans le <u>catalogue en ligne des cours</u> (LSF). Vous pouvez sélectionner les différents semestres et choisir la lanque en haut à droit de la page web.

Attention: Le catalogue définitif des cours pour le semestre d'hiver n'est généralement pas disponible avant la mi-octobre et, pour le semestre d'été, pas avant la mi-avril. Merci de vous orienter sur les cours proposés au semestre d'hiver ou d'été précédent!

L'actuel catalogue des cours de la <u>Faculté de Droit</u> est disponible sous format imprimée à la fin des vacances semestrielles dans le couloir du Décanat (devant le <u>Bureau des examens</u> ou à <u>l'entrée de la Faculté de Droit</u>. Cette brochure contient l'ensemble des explications des professeurs et des chargés de cours sur les matières enseignées pendant le semestre.

De même, les bureaux de coordination concernés reçoivent chacun un exemplaire

Conseil: Voir également ci-dessous les informations complémentaires sur <u>le choix</u> <u>des enseignements</u> ainsi que sur <u>les examens et l'attribution des crédits ECTS</u>.

TYPES D'ENSEIGNEMENT PROPOSÉES

Cours (Vorlesung)

La majorité des enseignements dispensés à la Faculté de Droit se font sous la forme de cours magistraux. Pendant les cours il s'agira principlement de donner une vue d'ensemble d'un domaine juridique, tandis que les étudiants peuvent participer en posant des questions ou en par de courtes interventions. Cependant, une discussion ouverte reste généralement une exception.

Séminaire (Seminar)

Les séminaires comportent des discussions approfondies concernant un domaine de droit spécifique dans un cercle réduit d'étudiants. De manière autonome, chaque étudiant doit élaborer en ce sens, un mémoire et soutenir oralement devant la classe un exposé sur un sujet.

Le nombre de participants est limité. En principe, des délais d'inscription sont fixés.

Conseil: Pour vous inscrire à un séminaire, vous devez directement contacter le chargé de cours. La participation à un séminaire sans présentation écrite est laisée à la discretion de l'enseignant responsable.

Colloque (Kolloquium)

Le colloque consiste en une discussion scientifique ouverte sur un ensemble de sujets sous la direction dùn enseignant. Ainsi, afin que les échanges de points de vue soient le plus riches possible, une préparation des étudiants est attendue. En règle générale, aucun travail écrit n'est exigé en ce qui concerne ce type de cours.

Moot Court

Un Moot Court est un procès fictif devant un tribunal ordinaire ou un tribunal d'arbitrage. Un Moot Court international demande à l'étudiant un travail régulier tout au long du semestre et implique la préparation de travaux écrits.

Excercice (Übung)

Les exercices ne sont généralement suivis que par les étudiants de Heidelberg afin de pouvoir se présenter au premier examen d'Etat en Droit (Erste Juristische Prüfung). Il s'agit de rédiger un travail écrit (Hausarbeit) et d'effecteur au moins un examen surveillé (Aufsichtsarbeit).

Attention: Compte tenu du haut niveau de difficulté de ces examens, la participation des étudiants ERASMUS à ce type de travaux n'est en principe pas possible. Aucun examen supplémentaire n'est proposé aux étudiants ERASMUS, vous ne pouvez donc pas obtenir de crédits ECTS.

Travaux dirigés (Arbeitsgemeinschaft)

Les groups de travaux dirigés permettent aux étudiants à la fois l'apprentissage de la méthodologie de la résolution de cas ainsi que l'application des connaissances acquises dans le cadre des cours magistraux.

Conseil: Il n'y a pas d'examen pour les étudiants étrangers, ainsi aucun point ECTS n'est attribué. La participation des étudiants Erasmus est facultative, mais fortement recommandée. Les étudiants peuvent s'inscrire via une plateforme d'inscription: https://jura.urz.uni-heidelberg.de/ags/

Cours de langue (Sprachkurse)

Consultez les informations détaillées sur les différents <u>cours de langue</u> proposés ainsi que la brochure d'information destinée aux étudiants ERASMUS entrants.

ÉVÈNEMENTS POUR LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

De nombreux évènements sont proposés aux étudiants internationaux afin de faciliter le début de leurs études à la Ruperto Carola:

Bureau des Relations Internationales

Le Bureau des Relations Internationales propose à tous les étudiants internationaux de l'Université de Heidelberg les évènements suivants:

- Stage d'orientation [™]
- Programme Buddy ⁴

Faculté de Droit

De plus, la Faculté de Droit propose, par exemple, les cours suivants, qui s'adressent également aux étudiants internationaux :

- Colloque: Travail de groupe sur le droit comparé (Rechtsvergleichender Arbeitskreis)
- Communication/ Rédaction d'un contrat (Vertragsgestaltung)/ Règlement des litiges (Streitbeilegung)
- Le droit de l'arbitrage international en droit privé (seulement au semestre d'été)

Conseil: Profitez du <u>programme Buddy</u> du Bureau des Relations Internationales et du <u>programme Jura-Tandem pour les étudiants internationales et allemands en Droit</u> à Heidelberg de , afin de rencontrer d'autres camarades allemands et étrangers!

Cours de langue

Il existe de nombreuses façons de vous préparer sur les plans linguistique et disciplinaire à vos études au sein de l'Université Ruperto Carola. Il vous est également permis de suivre des <u>cours de langue</u> pendant vos études et ainsi d'approfondir votre formation. Un aperçu des cours de langue proposés est également disponible sur <u>le site internet du Bureau des Relations Internationales</u> ainsi que dans <u>la brochure d'information sur les cours de droit et de langues étrangères</u> (en allemand).

Conseil: Vous pouvez également obtenir des crédits ECTS en suivant des cours de langue! Merci de vérifier à l'avance l'obtention de crédits ECTS auprès de votre université d'origine.

ENSEIGNEMENTS EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Les enseignements à la Faculté de Droit sont en principe dispensés en allemand (niveau B1). Une liste de référence des enseignements proposés dans une langue étrangère se trouve dans cette <u>brochure d'information sur les cours de droit et de langues étrangères</u>.

Les cours de droits étrangers se déroulent généralement dans la langue respective – par exemple, l'anglais, le français ou l'italien.

Conseil: Le programme actuel des enseignements de langues étrangères proposés à la Faculté de Droit se trouve dans le <u>catalogue des cours en ligne (LSF)</u> sous la rubrique « Rechts- und Fremdsprachenausbildung » (Formation en Droit et langues étrangères).

Voyez <u>ici</u> une liste des cours enseignés en anglais.

APERÇU: CHOIX DES ENSEIGNEMENTS ET FONCTION DE SUIVI

Vous pouvez établir votre programme d'études de manière indépendante et en fonction des exigences de votre université d'origine. Ce programme est convenu dans le contrat pédagogique (Learning Agreement). Pour compléter ce dernier, voir <u>le formulaire correspondant et les instructions</u>.

Conseil: Nous vous conseillons d'assister d'abord à tous les cours qui vous intéressent pendant les deux premières semaines de cours et de faire votre choix définitif ensuite

Après avoir établi votre programme d'études, vous pouvez vous inscrire aux cours choisis via la "Belegfunktion" (fonction « suivi »).

Remarque: L'inscription au cours est une condition préalable pour <u>passer les</u> <u>examens</u> et donc pour obtenir des crédits ECTS.

Attention: Pour certains enseignements, il y existe des délais d'inscription qui doivent être respectés. Les délais sont annoncés par affichage ou dans le programme annoté des cours.

MOODLE

Moodle est la plateforme centrale d'apprentissage en ligne de l'Université de Heidelberg. Elle permet de partager des fichiers texte, audio et vidéo pour les différents cours.

Attention: En raison de la situation actuelle, beaucoup de cours ont lieu en ligne, c'est-à-dire sans présentiel!

Les cours en ligne et le matériel pédagogique annexe sont accessibles sur la page Moodle nouvellement créée: https://moodle.uni-heidelberg.de. https://moodle.uni-heidelberg.

Remarque: Pour accéder au contenu, vous devez vous inscrire aux cours sur Moodle. Pour ce faire, vous devez d'abord vous inscrire aux cours concernés sur LSF au moyen de la "Belegfunktion" (fonction « suivi »).

EMPLACEMENT DES SALLES DE COURS ET DES BIBLIOTHEQUES

Institutions importantes pour vos études

- Juristisches Seminar (Séminaire Juridique), Friedrich-Ebert-Anlage 6-10
 Grand stock de littérature juridique à disposition.
- Universitätsbibliothek Heidelberg (Bibliothèque Universitaire d'Heidelberg), Plöck 107-109
 - Possiblité d'emprunter des livres.
- Neue Universität, Grabengasse 3-5 (sur l'Uniplatz)
 C'est ici qu'ont lieu la plupart des cours.

Institutions en dehors du Séminaire Juridique

 Institut pour le droit des affaires et le droit privé étranger et international, Augustinergasse 9 (sur l'Uniplatz)

- Une large offre de littérature de droit étranger, de droit international privé et de droit procédural
- Institut pour le droit des affaires et des sociétés allemands et européens,
 Friedrich-Ebert-Platz 2
 - Une offre large de littérature concernant le droit des affaires et le droit européen
- Institut d'histoire du droit, Friedrich-Ebert-Platz 2
 Grande bibliothèque de littérature d'histoire du droit

Autres institutions de droit

Indication: Utilisation autorisée uniquement sur recommandation écrite d'une personne agregée!

- Max-Planck-Institut für Institut für ausländisches öffentliches Recht und Völkerrecht (Institut Max-Planck de droit public étranger et de droit international public), Im Neuenheimer Feld 535, 69120 Heidelberg Une offre excellente de littérature concernant le droit international public et le droit public étranger
- Institut für deutsches, europäisches und internationales Medizinrecht, Gesundheitsrecht und Bioethik der Universitäten Heidelberg und Mannheim (Institut de droit médical allemand, européen et international, de droit de la santé et de la bioéthique des universités d'Heidelberg et de Mannheim), Schloss Mannheim, Mittelbau, 68131 Mannheim

CRÉDITS ECTS ET EXAMENS

OBTENTION DES CRÉDITS ECTS

En cas de réussite à l'examens, les points ECTS sont attribués aux cours de la manière suivante:

Cours/Colloque	
1-heure	= 2 crédits
2-heures	= 3 crédits
3-heures	= 5 crédits
4-heures	= 6 crédits
5-heures	= 8 crédits
6-heures	= 9 crédits
Séminaire	
1-heure sans exposé oral et écrit	= 2 crédits
1-heure avec exposé oral et écrit	= 4 crédits
2-heures sans exposé oral et écrit	= 3 crédits
2-heures avec exposé oral et écrit	= 6 crédits
3-heures sans exposé oral et écrit	= 4 crédits
3-heures avec exposé oral et écrit	= 7 crédits
Un séminaire en bloc correspond généralement à un cours de trois heures.	
Moot Court avec exposé	
	= 14 crédits
Excercice	= 0 credits
Excercice propédeutique	= 0 crédits

Conseil: Voir le <u>guide étape par étape pour le calcul des crédits</u> avec un exemple.

Remarque: Pour obtenir des crédits ECTS, il est nécessaire de passer un examen. De simples attestations de participation (Teilnahmescheine) ne suffisent pas. Veuillez-vous référer aux informations sur la <u>présentation aux examens</u> ci-dessous.

Si le responsable de la matière propose, en plus de l'examen final, la possibilité **supplémentaire**

- de passer un autre examen (examen écrit ou oral sur l'ensemble du contenu du cours/ exposé avec un dépliant/ d'une à deux pages), vous recevrez, à cette occasion, un crédit ECTS supplémentaire
- de préparer une présentation écrite élaborée (10 pages), vous recevrez, à cette occasion, 2 crédits ECTS supplémentaires.

Attention: À la Faculté de Droit de Heidelberg, il n'y a pas d'examens réguliers à la fin du semestre pour les étudiants nationaux. En accord avec les professeurs et enseignants responsables, vous avez la possibilité de passer un examen à la fin du semestre. Les professeurs et enseignants prennent eux-mêmes la décision d'organiser cet examen sous la forme d'un oral ou d'un écrit. Contactez directement le responsable du cours concerné au sujet de l'organisation de votre examen, par exemple, par courriel!

Cours d'allemand

Vous obtenez également des points crédits ECTS pour votre participation à un cours d'allemand au Centre international d'études internationales (<u>Internationales</u> Studienzentrum, ISZ²) de l'Université:

Cours d'allemand préparatoire (Vorbereitender

Deutschkurs) = 8 crédits

Cours d'allemand accompagnant les études (Studienbegleitender Deutschkurs) (4/8 SWS) = 6/12 crédits

Cours spécifique (Fachspezifischer

Kurs) = 8 crédits

Conseil: Voir également l'aperçu du <u>système de notation</u> et des notes ECTS correspondantes ci-dessous.

PRÉSENTATION AUX EXAMENS

Vous pouvez passer un examen dans tous les cours ouverts aux étudiants ERASMUS, sur rendez-vous, vers la fin du semestre. Seuls les exercices et les

travaux dirigés font exception à la règle. Une fois que vous avez décidé de suivre un cours, prenez directement contact avec le responsable de la matière et discutez avec lui des modalités et des dates d'examen.

Attention: À la Faculté de Droit de Heidelberg, aucun examen régulier n'a lieu à la fin du semestre. Il est donc impératif que vous vous inscriviez en temps utile en tant qu'étudiant ERASMUS auprès de l'enseignant ou du responsable du cours concerné et que vous indiquiez l'examen souhaité. Faites également attention aux délais d'inscription et aux listes d'inscription distribuées lors du cours!

Contactez directement le responsable du cours concerné au sujet de l'organisation de votre examen. Pour ce faire cliquez sur le responsable du cour concerné dans le <u>catalogue des cours en ligne (LSF)</u> ou prenez contact avec la chaire (directement avec le professeur par courriel ou avec le secrétariat par téléphone), voire les <u>coordonnées</u> sur le site de la Faculté de Droit.

Remarque: Il n'est possible de passer un examen qu'après une inscription préalable au cours concerné via la fonction <u>Belegfunktion!</u>

Certificats d'examen

Veuillez également vous assurer que vous recevez les notes/certificats d'examen directement des professeurs ou responsables des cours. Si vous n'êtes plus à Heidelberg au moment de la remise des notes, vous pouvez également laisser une enveloppe timbrée avec votre adresse personnelle au secrétariat de la chair du professeur ou du responsable du cours pour la faire suivre.

Conseil: Si vous avez besoin de votre note immédiatement à la fin du semestre, par exemple pour vous inscrire à un programme de Master, veuillez directement prendre contact avec les enseignants.

Pas d'examens de rattrapage

Les crédits ECTS ne sont attribués qu'après avoir validé l'examen. En principe, il n'y a pas d'examens de rattrapage à la Faculté de Droit. En cas d'échec, les enseignant(e)s ou responsables des cours sont libres de proposer ou non de repasser un examen.

CERTIFICATS D'EXAMEN ET SYSTÈME DE NOTATION

Vous recevrez directement les certificats d'examen (Scheine) des professeurs ou des responsables après avoir passé avec succès un examen. Voir aussi les informations

disponibles ci-dessus sur la <u>présentation des examens</u>. Vous avez besoin de ces certificats pour recevoir votre relevé de notes final, le <u>Transcript of Records</u>.

Conseil: Si vous avez besoin du certificat immédiatement à la fin du semestre, merci de vous adresser directement aux responsables du cours!

Notation de vos prestations à l'examen

A la Faculté de Droit la notation de vos prestations à l'examen s'opère de la manière suivante:

Système de notation allemand points	ECTS grade
12-18	Α
9-11	В
7-8	С
5-6	D
4	E
1-3	FX
0	F

Cours d'allemand

Vous obtenez également des points ECTS pour votre participation à un cours d'allemand au <u>centre d'études internationales de l'Université (Internationales Studienzentrum, ISZ)</u>:

Cours d'allemand préparatoire (Vorbereitender Deutschkurs)	=8 crédits
Cours d'allemand accompagnant les études (Studienbegleitender Deutschkurs) (4/8 SWS)	=6/12 crédits
Cours spécifique (Fachspezifischer Kurs)	=8 crédits

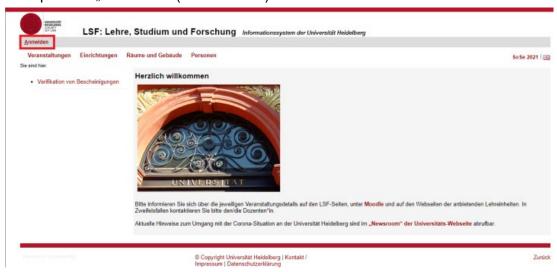
L'évaluation de ces prestations sera convertie de la manière suivante:

Système de notation allemand	Note	ECTS grade
1,0-1,5	Excéllent	Α
Au dessus de 1,5-2,0	Très bien	В
Au dessus de 2,0-2,5	Bien	С
Au dessus de 2,5-3,5	Satisfaisant	D
Au dessus de 3,5-4,0	Suffisant	E
Au dessus de 4,0	Insuffisant	F

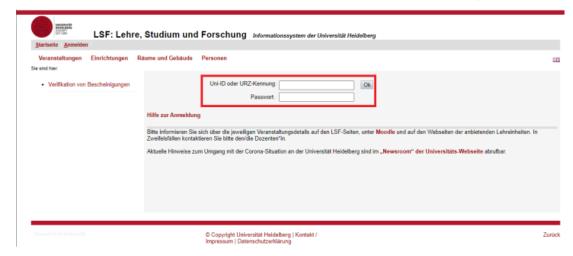
RÉCAPITULATIF DES NOTES

Pour accéder au récapitulatif de vos notes sur LSF, procédez comme suit:

1. Accédez au système d'information en ligne <u>LSF</u> de l'Université de Heidelberg et cliquez sur "Anmelden" (se connecter).



2. Connectez-vous avec votre identifiant Uni-ID et votre mot de passe.



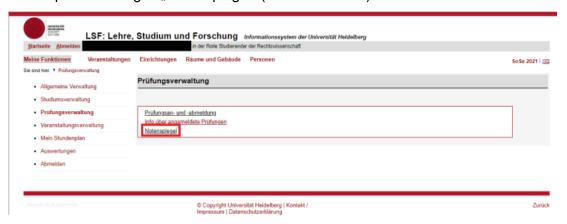
3. Cliquez sur l'onglet "Meine Funktionen" (mes fonctions).



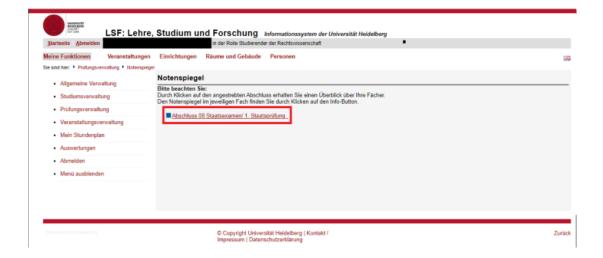
4. Cliquez ensuite sur l'onglet "Prüfungsverwaltung" (administration des examens).



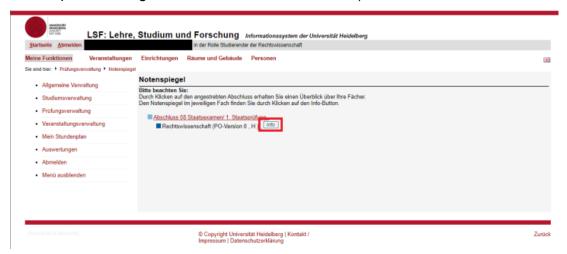
5. Cliquez sur l'onglet "Notenspiegel" (relevé de notes).



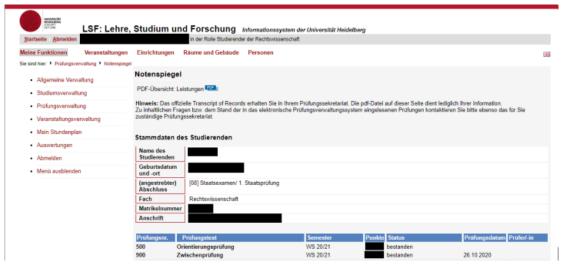
6. Cliquez sur l'onglet "Abschluss 08 Staatsexamen/1. Staatsexamen" (diplôme 08 examen d'Etat/1er examen d'Etat).



7. Cliquez sur l'onglet "Info".'Etat/1er examen d'Etat).



8. Vous pouvez à présent consulter votre relevé de notes et le télécharger au format PDF.



Voir également le document PDF contenant les <u>instructions pour accéder au relevé</u> <u>de notes</u> (en allemand

Attention: Ce récapitulatif des notes n'est pas un relevé de notes (<u>Transcript of Records</u>) officiel, mais il constitue simplement une information pour les étudiants sur leurs résultats actuels. Vous pouvez obtenir le relevé de notes officiel auprès du bureau de coordination ERASMUS de la Faculté de Droit.

LEARNING AGREEMENT

QU'EST-CE QUE LE LEARNING AGREEMENT?

Le <u>Learning Agreement</u> est un accord sur le plan des études entre les étudiants ERAMSUS, leur université d'origine et les bureaux de coordination de l'Université de Heidelberg. Le contrat pédagogique est élaboré de manière autonome par les étudiants en fonction des instructions de leur université d'origine.

Après avoir choisi les cours auxquels vous souhaitez participer, complétez entièrement le document en suivant les <u>instructions de remplissage</u> figurant ci-après et envoyez-le au bureau de coordination ERASMUS pour vérification et signature. En fonction des conditions de votre université d'origine, ce contrat pédagogique peut être nécessaire avant ou au début de votre séjour d'études à Heidelberg.

Conseil: Pour le calendrier exact, voir le <u>tableau des étapes et documents relatifs au séjour d'études</u>.

Attention: Le Learning Agreement doit être transmis au bureau de coordination ERASMUS au plus tard à la mi-décembre (semestre d'hiver) ou à la mi-juin (semestre d'été).

OFFRE DES COURS ET CHOIX DES ENSEIGNEMENTS

Vous pouvez organiser votre emploi de temps de manière indépendante en fonction des conditions de votre université d'origine. En principe, vous pouvez suivre tous les cours de la Faculté de Droit (exception : exercices).

Conseil: Avant de faire votre choix définitif des cours, nous vous conseillons d'assister d'abord à tous les cours possibles pendant les deux premières semaines du semestre. Faites ensuite votre choix définitif, établissez-le avec votre université d'origine et soumettez le contrat pédagogique au bureau de coordination ERASMUS pour vérification et signature.

La participation aux séminaires, Moot Courts et travaux dirigés n'est possible qu'après une inscription préalable.

Remarque: À partir du semestre d'été 2024, vous trouverez l'offre de cours de l'Université de Heidelberg et de la Faculté de Droit dans heiCO.

Pour voir les cours de la Faculté de Droit, cliquez sur **"Lehrveranstanstaltungen"** en bas à droite de la page internet de <u>heiCO</u>.

Vous trouverez ici un bref mode e'emploi de la Faculté de Droit.

Vous trouverez des <u>instructions</u> pour la recherche des enseignements sous le titre "Veranstaltungsmanagement" et là, le "Anleitung zur Veranstaltungssuche".

Consultez les instructions détaillées sur le heiCO ici.

Pour accéder aux formations de la Faculté de Droit, sélectionnez "Juristische Fakultät" sous "**Organisation**". Sous "**Filter**", vous pouvez choisir la langue d'enseignement, par exemple l'anglais.

Remarque: Les cours ont lieu en principe en allemand (niveau B1).

Jusqu'au semestre d'hiver 2023-2024:

Vous trouverez l'ensemble des cours proposés à l'Université de Heidelberg dans le <u>programme des cours</u>. Informez-vous également sur les <u>cours et les manifestations proposés</u>, ainsi que sur les <u>différents types d'enseignements</u> disponibles.

Attention: Le catalogue définitif des cours pour le semestre d'hiver n'est généralement pas disponible avant la mi-octobre et, pour le semestre d'été, pas avant la mi-avril. Merci de vous orienter sur les cours proposés au semestre d'hiver ou d'été précédent!

Toutefois, des cours sont également proposés dans d'autres <u>langues étrangères</u>. Vous trouverez une compilation des cours qui sont en principe dispensés dans une autre langue dans cette <u>brochure</u>.

Conseil: Les cours des autres facultés sont également ouverts aux étudiants inscrits à l'Université de Heidelberg. Veuillez-vous renseigner auprès des enseignants responsables.

Après avoir effectué votre choix définitif des matières et l'avoir fixé avec votre université d'origine, remplissez le <u>Learning Agreement</u> dans son intégralité, en suivant les <u>instructions de remplissage</u> figurant ci-après, et soumettez-le au bureau de coordination ERASMUS pour vérification et signature.

Attention: Pour certains enseignements, il y existe des délais d'inscription qui doivent être respectés. Les délais sont annoncés par affichage ou dans le programme annoté des cours.

Vous ne pouvez pas recevoir de crédits ECTS ou passer un examen dans chaque cours (par ex., groupes de travaux dirigés ou exercices). Lire également les informations complémentaires sur les <u>examens et ECTS</u>.

En tant que bureau de coordination ERASMUS, nous vous conseillons avec plaisir sur l'élaboration de votre Learning Agreements pendant nos <u>heures de permanence</u> et par courriel (<u>erasmus@ipr.uni-heidelberg.de</u>).

FONCTION DE SUIVI

Remarque: L'inscription via la fonction de suivi est obligatoire si vous souhaitez passer un examen et obtenir des crédits ECTS!

Vous trouverez <u>ici</u> des instructions de la faculté de droit sur la manière de suivre des cours sur heiCO.

Dans l'étape suivante, pour améliorer la communication ou accéder aux ressources en ligne, inscrivez-vous également au cours sur <u>Moodle</u>. Voir également les informations générales sur <u>Moodle</u>.

FORMULAIRE ET INSTRUCTIONS DE REMPLISSAGE

Si vous ne devez pas signer et renvoyer votre <u>Learning Agreement</u> avant ou au début de votre séjour, conformément aux consignes de votre université d'origine, nous vous conseillons d'assister d'abord à tous les cours possibles pendant les deux premières semaines du semestre et de ne faire qu'ensuite votre choix définitif. Voir également les informations sur <u>l'offre de formation et les enseignements</u>.

Complétez le Learning Agreement selon votre choix des matières, également le tableau C sous la rubrique «Exceptional Changes to the Proposed Mobility Programme», indiquez le nombre de crédits ECTS et envoyez-nous le Learning Agreement complété et scanné par courriel (erasmus@ipr.uni-heidelberg.de.).

Voir aussi les directives pour remplir le Learning Agreement.

La rubrique «Changes to the Learning Agreement» ne doit être complétée que si vous avez déjà transmis le document avant le début de votre séjour d'études et que des modifications interviennent pendant votre séjour. Pour le calendrier exact, voir également le tableau des étapes et documents dans le cadre du séjour ERASMUS.

Conseil: Le nombre de crédits ECTS, que vous pouvez obtenir dans un cours, est déterminé en fonction du type de cours ainsi que du nombre d'heures dans le semestre (SWS). Lire en détail sur <u>l'obtention des crédits ECTS</u> et voir en particulier les <u>instructions étape par étape fondées sur un exemple</u>.

Vous pouvez télécharger le formulaire pour le Learning Agreement ici: <u>Formular</u> <u>Learning Agreement</u>.

TRANSCRIPT OF RECORDS

Qu'est-ce que le Transcript of Records?

Le <u>Transcript of Records</u> est une preuve pour votre université d'origine que vous avez passé des examens et obtenu des crédits ECTS pendant votre séjour à l'étranger. Vous recevrez ce relevé de notes à la fin du semestre après <u>avoir passé les examens</u> avec succès et présenté tous les certificats d'examens ainsi que le document complété. Pour le calendrier exact, voir également le tableau des <u>étapes</u> et documents dans le cadre du séjour ERASMUS.

Attention: Si vous souhaitez recevoir une version originale du Transcript of Records, merci de nous communiquer également l'adresse postale de votre domicile.

Quatre étapes pour la réception

Si vous avez besoin d'un Transcript of Records pour votre université d'origine, veuillez suivre les étapes suivantes:

- 1. Complétez intégralement le <u>formulaire pour le Transcript of Records</u> (veuillez ouvrir le document avec Adobe Acrobat Reader DC).
- 2. Conseil: Voir l'exemple pour le calcul des crédits ECTS.
- Rassemblez tous vos certificats ou <u>attestations d'examens</u>. Vous les recevrez directement de la part des enseignants responsables, après avoir réussi les examens.
- 4. Scannez l'ensemble du formulaire complété ainsi que tous vos certificats d'examens et envoyez-les par courriel (<u>erasmus@ipr.uni-heidelberg.de</u>) pour signature.
- 5. Le document sera vérifié par le bureau de coordination ERASMUS, signé et vous sera retourné sous forme scannée par courriel.

Attention: Pendant les vacances universitaires, il peut y avoir des retards dans le traitement des demandes.

Conseil: Si vous avez déjà besoin de votre Transcript of Records, mais que vous n'avez pas encore tous les certificats d'examens, le bureau de coordination ERASMUS peut également délivrer un relevé de notes provisoire à la fin du semestre. Celui-ci portera la mention « noch ohne Vorlage des Leistungsnachweises/without examination certificate yet » pour la ou les matière(s) concernée(s).

DATES ET DÉLAIS

Calendriers universitaires

Vous trouverez les calendriers universitaires applicables dans la rubrique <u>dates et</u> <u>délais</u> de l'Université de Heidelberg.

Conseil: il n'y a pas de cours les jours fériés dans le Bade-Wurtemberg. De plus, d'autres horaires d'ouverture ou des règles similaires aux dimanches s'appliquent.

Vous trouverez une liste des jours fériés dans le Bade-Wurtemberg sur la page d'accueil du <u>Ministère de l'Intérieur, de la Numérisation et des Communes du Bade-Wurtemberg</u> ...

Inscription

Les informations relatives à l'inscription et aux délais à respecter sont disponibles auprès du <u>Bureau des Relations Internationales</u> . ■.

Learning Agreement

Si vous n'avez pas encore rempli et soumis pour signature le Learning Agreement avant votre séjour, le document doit être transmis au bureau de coordination ERASMUS au plus tard à la mi-décembre (pour le semestre d'hiver) ou à la mi-juin (pour le semestre d'été).

Attention: Aucun rappel de notre part ne sera fait pour la transmission du Learning Agreement!

LA VIE À HEIDELBERG

Heidelberg est une ville au développement économique important et se place à la pointe des innovations en matière scientifique et de recherche. Située dans la région métropole européenne du Rhin-Neckar (2,4 millions d'habitants), Heidelberg propose, avec ses 160 000 habitants répartis sur une surface de 108,83 km2, une grande qualité de vie. Le cosmopolitisme de la ville de Heidelberg s'exprime au travers d'une vie culturelle et événementielle très dynamique et éclectique.

Conseil: Pour plus de recommandations sur des sujets liés à la vie à Heidelberg, tels que le logement et l'hébergement, la restauration, la culture et les évènements, le sport et les loisirs, veuillez consulter le site suivant: https://www.uni-heidelberg.de/universitaet/leben/. Des informations supplémentaires sont également disponibles sur le site Hinweise und Tipps du Studierendenwerk Heidelberg.

VIVRE ET SE LOGER

Vous trouverez des informations sur la vie et le séjour à Heidelberg, sur la recherche de logement privé ou les offres de logement dans les résidences étudiantes du Studierendenwerk auprès du <u>Bureau des Relations Internationales</u>.

SITES TOURISTIQUES

- Le Château de Heidelberg
- Le Chemin des philosophes
- Le vieux pont
- Les monuments historiques

MUSÉES ET LIEUX CULTURELS

- Musée de l'Université
- Musée du Palatinat
- Musée d'Ethnologie
- Musée de la pharmacie
- Théâtre et orchestre de la ville de Heidelberg
- Centre des congrès

LES DIVERSES POSSIBILITÉS DE LOISIRS

- Programme d'excursion proposé par l'Université de Heidelberg: <u>www.uni-heidelberg.de/studium/kontakt/auslandsamt/aaa angebote.html</u>

 ☐
- Randonnée et VTT dans l'Odenwald
- Aviron sur la rivière Neckar
- Découverte du Palatinat

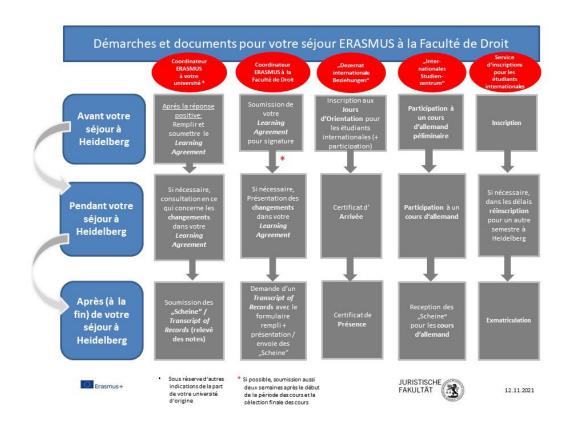
POSSIBILITÉS DE VOYAGE

- Strasbourg (1 heure et demie en train)
- Bâle (2 heures et demie en train)
- Paris (3 heures et demie en train)
- Stuttgart (40 min en train)
- Munich (3 heures en train)
- Francfort-sur-le-Main (55 min en train)

La ville de Heidelberg dispose de nombreux moyens de transports permettant notamment de relier aisément l'aéroport de Francfort (55 min).

FORMULAIRE ET DOCUMENTS

- Learning Agreement
- Transcript of Records
- Instructions pour le calcul des crédits ECTS
- Instructions pour accéder au recapitulatif des notes
- Instructions pour s'inscrire à un cours
- **Version imprimée**: Si vous préférez une version papier, vous trouverez le contenu de ce site web en version imprimée ici. Les instructions pour l'impression d'une brochure sont disponibles sur <u>Adobe</u> ✓



CONTACT ET CONSULTATION

Coordination et informations ERASMUS à la Faculté de Droit

Chers étudiants,

en raison de la situation actuelle, il n'y a pas d'heure de consultation personnelle. Veuillez nous contacter s'il vous plaît par téléphone ou par e-mail (voir ci-dessous).

Il est préférable de répondre à certaines questions ou idées et de les clarifier lors d'une conversation personnelle. Nous sommes là pour vous avec plaisir et vous soutenons bien sûr avec des idées et des solutions sur place et à distance. Le mieux est de passer pendant les horaires de consultation mentionnées ci-dessous ou de nous appeler. Vous pouvez également nous envoyer un e-mail. Nous vous attendons avec impatience.

Heures de Consultation voir deutsche Sprachversion

Tél: +49 6221 54 2250 (durant les heures de consultation)

Mail: erasmus@ipr.uni-heidelberg.de

(Après réception de votre mail, nous traiterons votre demande le plus rapidement possible après réception, sur les jours d'ouverture du bureau.)

Votre équipe-ERASMUS

Institut für ausländisches und internationales Privat- und Wirtschaftsrecht Raum 5 Augustinergasse 9 69117 Heidelberg

plan 🛂

Veuillez contacter ERASMUS-Fachkoordination pour toute question concernant le programme ERASMUS de la Faculté de Droit.

Note: M. Dr. Kaiser du Bureau des Examens est uniquement responsable de la reconnaissance des examens des étudiants OUTGOING.

Documents à signer

Vos documents nécessitants une signature de notre part peuvent être scannés et envoyés par e-mail.

Note: Le traitement des documents a généralement lieu pendant les horaires de bureau. Nous traiterons votre demande dans les plus brefs délais.

Suggestions, propositions, souhaits

Vous pouvez nous faire part de vos suggestions, propositions et souhaits à propos du programme Erasmus, en remplissant ce Formulaire: <u>formulaire de suggestions</u>, propositions, souhaits

Questions supplémentaires

Incoming: Inscription, cours d'orientation, cours de langue, logement

Outgoing: Bourses d'études, autres informations

Dezernat Internationale Beziehungen

Équipe-Erasmus

Coordinatrice Erasmus de la Faculté de Droit

Dr. Nika Witteborg-Erdmann, M.A.

Étudiants assistants

Lina Abraham

Lennart Babel

Sophie Beck

Till Menke

Leonie Schülein

Anna Schweppe

Hanna Welte